

le onzième

en mouvement

ESPACE PUBLIC ET MOBILITÉ

Un lieu pour tous, à vivre et à partager



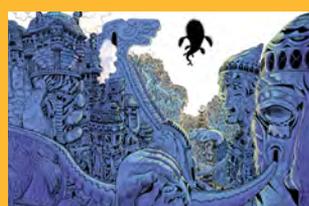
Territoire en mouvement

Fontaine au Roi :
un quartier en mutation



Actualités événements

2 juin : Forum des métiers
qui recrutent



Guide culture

Lieu phare : Le *CESAN*
Il était une fois...

Vos services en mairie

Mairie du 11^e

12, place Léon Blum
75536 Paris Cedex 11
☎ 01 53 27 11 11

Lundi - vendredi : 8h30 - 17h

Jeudi : 8h30 - 19h30

Samedi : 9h - 12h30, uniquement pour la réception des déclarations de naissance, des reconnaissances, des déclarations de décès et pour la célébration des mariages.

Métro : Voltaire (Ligne 9) ;

Bus : 46, 56, 61, 69 ;

Station Vélib' n°11024 (rue Sedaine)

Service de l'État-civil et des Affaires générales

Rez-de-chaussée - Aile Voltaire

☎ 01 53 27 12 51 / 10 10 / 12 46

État-civil

Bureau des Naissances

☎ 01 53 27 10 06

Bureau des Décès

☎ 01 53 27 12 50

Bureau des Mariages

☎ 01 53 27 12 47

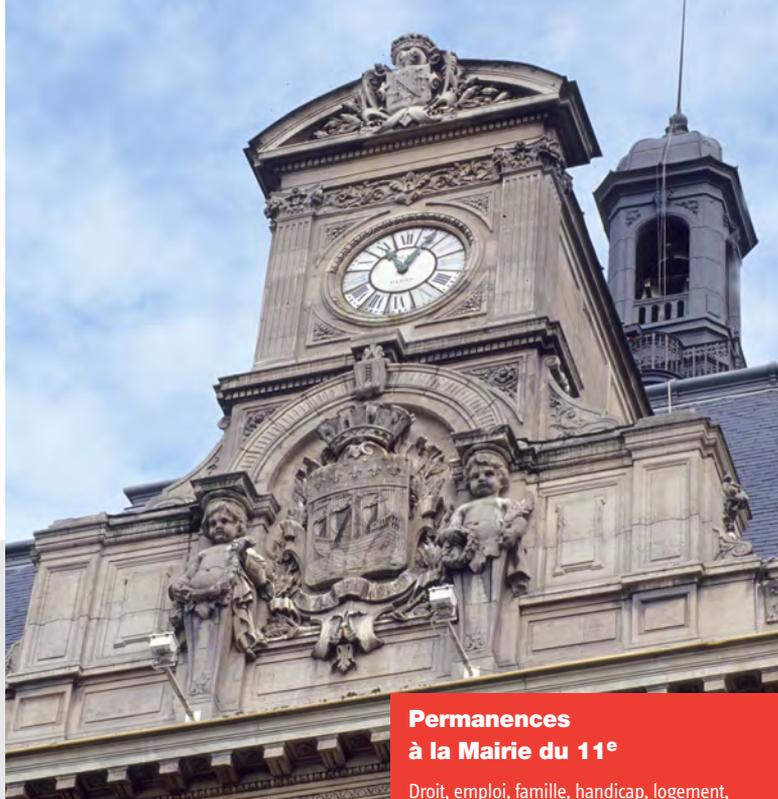
Bureau des Livrets de famille

☎ 01 53 27 10 06

Bureau des Actes d'état civil

☎ 01 53 27 12 46

Les services d'état civil des 20 mairies d'arrondissement de Paris ont désormais la possibilité de délivrer les actes de naissance (à partir de 1925) de mariage et de décès (à partir de 1989) quelque soit la mairie d'arrondissement détentrice de l'acte.



Permanences à la Mairie du 11^e

Droit, emploi, famille, handicap, logement, social : les services de la Mairie du 11^e vous accompagnent dans vos démarches administratives et des permanences sont organisées.

Retrouvez-les sur le site mairiet11.paris.fr (rubrique Vos démarches)

Affaires générales

Délivrance de certificats d'héritité, certificats de vie, attestation de déclaration de changement de domicile, déclaration de vie commune, attestation de copies certifiées conformes, retrait des plis d'huissiers et des livrets de pension, dossiers d'adoption, légalisation de signatures, recensement citoyen.

☎ 01 53 27 12 49

Service des Élections et du Recensement de la population

Rez-de-chaussée - Aile Parmentier

☎ 01 53 27 12 26 / 29 / 30 / 31

Permanence assurée pendant le mois de décembre tous les samedis de 9h à 13h et de 14h à 16h.

Relais Informations Familles (RIF)

Rez-de-chaussée - Aile Voltaire

☎ 01 53 27 10 16 / 12 59

Relais Informations Logement et Habitat (RILH)

Rez-de-chaussée - Aile Parmentier

☎ 01 53 27 11 83 / 85

Relais Informations Culture (RIC)

Rez-de-chaussée - accès par l'accueil

☎ 01 53 27 12 14 / 15 / 16

Office du Mouvement Sportif du 11^e (OMS 11)

1^{er} étage - Aile Voltaire

☎ 01 53 27 12 39

Lundi - vendredi :

8h30 - 12h et 14h - 17h30

www.oms-paris11.org

Régie

1^{er} étage - Aile Voltaire

☎ 01 53 27 12 32 / 33 / 34

Lundi - vendredi : 8h30 - 17h

Jeudi : 8h30 - 19h30h

Caisse des Écoles

1^{er} étage - Aile Parmentier

☎ 01 43 79 60 28

www.cdeparis11.org



Donnez-nous votre avis !

Dans le cadre de la labellisation QualiParis, des enquêtes régulières sont menées pour mesurer la satisfaction des usagers concernant les services de la Mairie du 11^e. Elles permettent d'identifier les marges de progression des services, afin de toujours mieux recevoir le public et améliorer la qualité des prestations proposées.

Participez à cette enquête et faites-nous part de vos suggestions jusqu'au 20 mai sur le site de la Mairie du 11^e : mairiet11.paris.fr



Retour en images
p.4



**Ça s'est passé
aux conseils**
p.5



**Territoire
en mouvement**
p.6 - 7



Actualités événements
p.8 - 9



**Grand angle espace
public et mobilité**
p.10 - 13



Focus sur la COP 21
p.14



Démocratie locale
p.15



**Décryptage
cadre de vie**
p.16



Portrait du onzième
p.17



Expression pluraliste
p.18 - 19
Les tribunes des groupes
politiques du conseil
d'arrondissement

+ Guide **Culture** cahier central

Directeur de publication :

François Vauglin

Rédactrice en chef :

Frédérique Lewin

En collaboration avec :

Charlotte Gouin, Kevin Bertagnoli

Conception :

Dynamo +

Réalisation :

Ewen Neiertz

Impression :

Imprimerie de Compiègne, Groupe Morault

Imprimé sur du papier issu de forêts

gérées durablement

Distribution :

Adrexo

Tirage :

94 000 exemplaires

Crédits photos :

© Mairie du 11^e, Anaïd de Dieuleveult, Mairie de Paris (Jean-Baptiste Gurliat, Jacques Leroy/DU, R.Mesnildrey, Sophie Robichon, Marc Verhille), MAEDI.



Édito du Maire

En route pour la COP 21 !

Paris accueillera du 30 novembre au 11 décembre la 21^e conférence internationale sur le climat (« Paris Climat 2015 » ou « COP 21 »). Ce sont plusieurs dizaines de milliers de participants qui seront réunis dans notre capitale, et près de 200 États présents, pour établir ensemble les bases d'un accord international pour sauvegarder la planète et maintenir le réchauffement climatique en deçà de 2°C.

Ville hôte de ce rendez-vous exceptionnel, Paris se mobilise déjà depuis plusieurs années. Dès 2007, elle a adopté son Plan Climat Énergie qui permettra de diminuer les émissions de gaz à effet de serre du territoire de 75% en 2050 par rapport à 2004. En février 2015, le plan Atmosph'Air, d'une ampleur unique en France, a été déployé avec l'objectif de réduire drastiquement la pollution de l'air liée au trafic routier. Par ailleurs, le 11 mars dernier, les États généraux du Grand Paris de l'économie circulaire ont eu lieu afin de faire émerger de nouvelles solutions, tant dans les modes de production que de consommation et de distribution des biens et services.

Si les négociations de cette COP 21 se font au niveau des États, chacun porte une part de responsabilité et les collectivités locales disposent de nombreux leviers d'actions concrets, particulièrement en matière de transports ou de consommation d'énergie dans le bâti. Et la tenue de cet événement dans notre capitale constitue une formidable opportunité pour attirer l'attention de tous sur les enjeux du dérèglement climatique et encourager les démarches citoyennes.

Une opportunité que toute l'équipe municipale prend à bras-le-corps. Nous vous proposerons de nombreux événements tout au long de l'année, qui réuniront l'ensemble des acteurs de notre arrondissement : habitants, commerçants, associations, instances de démocratie locale, etc. Vous pourrez retrouver toutes les initiatives mises en place grâce à une page dédiée dans votre magazine municipal et sur le site internet de la mairie. Ce défi climatique est aussi un défi local et c'est par la mobilisation de chacun que nous le relèverons !

François Vauglin
Maire du 11^e arrondissement

La Mairie du **11^e**

12, place Léon Blum / 75 536 Paris Cedex 11

Tél : 01 53 27 11 11

Retrouvez toutes les informations sur votre arrondissement sur le site : mairie11.paris.fr et abonnez-vous à la lettre d'information bimensuelle.



Mardi 20 janvier

Les Paris de l'Industrie

Exposition, balade, conférences : un riche programme vous a été proposé pour aborder l'entrée de la France dans l'ère industrielle à la fin du 18^e siècle. Des experts sont revenus sur ce bouleversement afin d'en comprendre les enjeux et les formes.



Jeudi 5 février

L'artisanat à l'honneur

Du 5 au 8 février, 3000 visiteurs se sont pressés au salon de l'artisanat et des métiers d'art pour admirer les créations d'artistes amateurs et professionnels de l'arrondissement.



Vendredi 13 février

Une convention pour les apprentis

Au Centre de Formation des Apprentis (CFA) La Bonne Graine, la Maire de Paris, Anne Hidalgo, a signé avec l'Union Professionnelle Artisanale (UPA), la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) et l'Union Régionale des Foyers et services pour Jeunes Travailleurs (URFJT) une convention qui facilitera l'accès au logement des apprentis.



Dimanche 15 février

Un buste en l'honneur de Marcel Rajman

Lors de la cérémonie en mémoire de Marcel Rajman, héros juif de la Résistance fusillé au Mont-Valérien avec ses camarades de l'Affiche rouge, un buste lui rendant hommage, et offert par Serge Klarsfeld, a été inauguré.

• Retour en images



Samedi 21 mars

De la gastronomie rue de la Roquette

Les gourmands du 11^e ont pu profiter d'un village vins et gastronomie durant 3 jours. Des producteurs de toute la France ont présenté leurs spécialités régionales tandis que les enfants ont fait connaissance avec les animaux de la ferme enchantée de Tiligo.



Mardi 24 mars

Graine de citoyens

Des élèves de deux classes de 4^e ont participé à une matinée citoyenne sur les thèmes de la violence et de la communication bienveillante. Animée par l'association Korhom sous forme de jeux, de questionnements et de retours d'expérience, les collégiens ont pu échanger librement et ont été amenés à s'interroger sur leurs comportements pour mieux vivre ensemble.

Ça s'est passé aux conseils

Lieu d'information et de débat, le conseil d'arrondissement traite de toutes les affaires relatives à la vie du 11^e. Retour sur les décisions marquantes des séances des 29 janvier, 4 mars et 2 avril.



ENVIRONNEMENT

Un plan de prévention du bruit dans l'environnement pour 2015-2020

La pollution sonore est un problème majeur de santé publique qui concerne 11% des Parisiens. Face à ce constat, la Ville de Paris mène des actions depuis plusieurs années. Dès 2003, elle a été la première à publier une carte du bruit routier avant d'adopter en 2006 un plan de lutte contre le bruit, contenant un ensemble de mesures concrètes. De nouvelles cartes et un projet de plan pour la période 2015-2020 ont été soumis pour approbation au conseil d'arrondissement avant d'être présentés au conseil de Paris. Ce plan de prévention, décliné en 34 actions, s'articule autour de trois axes : l'évaluation du bruit, sa sensibilisation auprès du grand public et des professionnels, mesures de réduction voire de suppression. Ce projet est soumis à consultation des Parisiennes et des Parisiens **jusqu'au 2 juin** afin qu'ils apportent leurs remarques et leurs contributions, avant d'être de nouveau présenté au conseil de Paris du mois de septembre. Participez en remplissant le formulaire sur paris.fr !

Retrouvez les réponses aux vœux sur mairie11.paris.fr

Organe consultatif, le conseil d'arrondissement peut émettre des vœux sur tous les sujets intéressant l'arrondissement. Ces vœux sont l'expression d'un souhait ou d'une position des élus du 11^e, dont la prise de décision relève d'autres autorités. Les réponses à ces derniers sont désormais disponibles sur le site internet de la Mairie du 11^e : rubrique *Vie citoyenne* > *Conseil d'arrondissement*.



MÉMOIRE

Se souvenir des morts de la rue

Chaque année, des personnes qui vivent dans la rue meurent dans notre arrondissement. Il s'agit souvent de personnes anonymes, dont le visage nous est familier mais dont nous ignorons la plupart du temps le nom. C'est pourquoi il a été décidé qu'un hommage leur soit rendu en conseil d'arrondissement à la fin de chaque hiver en indiquant leur nom, leur âge, leur date de décès, suivi d'une minute de silence. Un hommage a ainsi été rendu lors de la séance du 4 mars à :

Jean Luc AIGNELOT,

58 ans, décédé le 3 mai 2014

Rachel GOEURY,

41 ans, décédée le 8 septembre 2014

Mustapha L'AIOUER,

dit Mousse, 41 ans, décédé le 30 octobre 2014

Stephan POMMIER,

46 ans, décédé le 12 novembre 2014

Damien BOURLON,

30 ans, décédé le 24 novembre 2014

Mohamed BEN BARKA,

72 ans, décédé le 6 janvier 2015

DÉPLACEMENTS

Le programme vélo 2015-2020 dans le 11^e

La Mairie de Paris s'est fixée pour objectif de multiplier par trois le nombre de trajets effectués à vélo d'ici à 2020. Pour cela, le plan vélo a été élaboré avec les différentes mairies d'arrondissement, les associations d'usagers et le Conseil Parisien de la Jeunesse. Il a également fait l'objet d'une consultation sur internet qui a recueilli 7 000 contributions.

Dans ce cadre, l'aménagement cyclable du boulevard Voltaire a été plébiscité et un vœu a été adopté par le conseil d'arrondissement pour affirmer cette priorité. Rappelons que le plan vélo comporte plusieurs leviers d'actions dont les principaux sont le développement des pistes cyclables, la généralisation des « zones 30 », des tourne-à-droite et des cédez-le-passage aux feux ou encore la création de 7 000 sas vélo et 10 000 places de stationnement supplémentaires dans Paris.



SPORT

Paris Escalade

Les amateurs d'escalade – on en compte plus de 140 000 dans la région ! – vont se réjouir. Ils peuvent désormais sélectionner un mur et réserver un créneau horaire en quelques clics. 2 sites sur 21 sont pour l'instant proposés : Beaujon (8^e) et Ladoumègue (19^e) et deux options de réservation : une offre initiation dès 6 ans encadrée par un éducateur sportif à 10€ l'heure, une pratique libre et surveillée dès 12 ans également encadrée à 5€ les 2 heures. Le 11^e entend rattraper son retard en créant un mur d'escalade au 68 avenue Philippe Auguste.

➔ Plus d'infos sur escalade.paris.fr



PROPRETÉ

« J'aime mon quartier propre »

La propreté de nos rues est l'une des priorités de la municipalité. Outre les actions quotidiennes de lavage et nettoyage, des actions ciblées sont programmées sur des secteurs de l'arrondissement. Les prochaines opérations « J'aime mon quartier propre » auront lieu lieu :

- Mercredi 6 et jeudi 7 mai : Secteur rue Auguste Laurent
- Mercredi 10 et jeudi 11 juin : Secteur rue du Grand Prieuré
- Mercredi 17 et jeudi 18 juin : Secteur rue Saint-Hubert

Paris fais-toi belle !

Participez au grand nettoyage de printemps organisé par la Ville de Paris samedi 23 mai. Dans le 11^e arrondissement, l'opération se déroulera sur les boulevards Richard Lenoir et Jules Ferry. Habitants, associations, conseils de quartier, élus, etc. : tous les acteurs sont invités à se mobiliser !

➔ Plus d'informations sur mairie11.paris.fr



SECURITÉ

Un dispositif pour apaiser le quartier Bastille

↑ 20 nouveaux policiers rejoignent le commissariat du 11^e arrondissement. Ils ont été accueillis par François Vauglin, Maire du 11^e, le 21 avril dernier.

La rue de Lappe a toujours été un haut lieu festif de la capitale. Malheureusement, les nuisances et même les problèmes de sécurité se sont accrus. Soucieuse de concilier tous les usages, la Mairie du 11^e a fortement sollicité la Préfecture de Police. Grâce aux nouveaux recrutements de policiers au commissariat du 11^e pour la 2^e année consécutive, après des années de baisse continue des effectifs, la Préfecture a pu décider de déployer des moyens supplémentaires pour apaiser ce secteur. Outre une augmentation des contrôles des établissements, différentes actions ont été décidées pour réguler cet espace public.

Une présence des forces de l'ordre

15 agents de la Préfecture de Police vont être affectés à ce dispositif de façon à constituer des brigades de 6 à 7 agents. Ces patrouilles seront présentes sur le terrain tous les jours de 21h30 à 6h du matin. Un véhicule de police stationnera à l'angle des rues de la Roquette, Daval et Saint-Sabin pour assurer une présence dissuasive.

Un renforcement de l'éclairage et une vidéosurveillance

L'éclairage public du passage Louis Philippe, perpendiculaire à la rue de Lappe, sera renforcé. Ce nouveau dispositif, conçu pour résister aux dégradations et aux actes de vandalisme, sera mis en œuvre courant mai. Par ailleurs, la Mairie du 11^e et la Préfecture de la Police étudient l'installation d'une caméra de vidéosurveillance à l'angle des rues de Lappe et Charonne en complément de celle présente au croisement des rues de Lappe et de la Roquette.

TRANQUILITE PUBLIQUE

Les Pierrots de la Nuit reviennent !

Les Pierrots de la Nuit visent à prévenir les nuisances sonores aux abords des lieux festifs et à préserver la qualité de la vie nocturne parisienne. Dispositif inédit de médiation, il a été mis en place en 2010 dans la capitale à la suite des premiers Etats Généraux de la Nuit organisés par la Ville de Paris. Il est renouvelé cette année encore. Quatre parcours ont été définis dans le 11^e. Vous les croiserez peut-être les vendredis et samedis entre 22h30 et 2h30 du matin.

➔ Plus d'informations : lespierrotsdelanuit.org



COMMERCE

Appel à candidatures

Dans le cadre de l'opération de réhabilitation du 6, rue de la Folie Méricourt, la RIVP lance un appel à candidatures pour l'occupation de 6 locaux commerciaux. Le travail de revitalisation commerciale de cette rue, porté par la SEMAEST et la Mairie du 11^e depuis 2004, se poursuit. Les activités privilégiées pour l'occupation de ces locaux sont les suivantes :

- Pour les 5 commerces sur rue : commerces de bouche, commerces et/ou activités culturelles, artisanat d'art (seront exclus les activités de restauration, superettes et grossiste textile)

- Pour le commerce sur cour : activité relevant du secteur médical

Une attention particulière sera accordée à la qualité des projets proposés ainsi qu'à leur complémentarité avec les commerces environnants.

→ Date limite de dépôt des dossiers : 1^{er} juin 2015.
Plus d'Informations sur rivp.fr

LOGEMENT

Priorité au logement !

Plus de 40 logements ont été préemptés dans le 11^e depuis le début de cette mandature, aux 32 rue Keller (11 logements), 37 boulevard de Belleville (11 logements) et 79 rue Léon Frot (21 logements).

- **Mobiliser les logements vacants**
Pour inciter les propriétaires à les louer, la Ville de Paris a annoncé la création du dispositif Multiloc. Il vise à capter ces logements vacants pour les louer à des ménages de la classe moyenne, en s'appuyant sur des agences immobilières privées. En offrant des aides financières et des garanties aux propriétaires, il prévoit la remise sur le marché de logements vacants en échange de loyers de 20% inférieurs au loyer médian.

- **Toujours plus de transparence dans l'attribution des logements**

Un site permettant de visualiser les logements vacants a été lancé : Loc-annonces, pour les habitants ayant formulé une demande de logement social.

POLITIQUE DE LA VILLE

Fontaine au Roi, un quartier en mutation

Situé au nord-est du 11^e, le quartier Fontaine au Roi appartient au vaste quartier populaire de Belleville, qui s'étend également sur les 10^e, 19^e et 20^e arrondissements. Il regroupe une population de plus de 25 500 habitants, jeune, active et cosmopolite. Quartier marqué par une précarité supérieure à la moyenne parisienne, Fontaine au Roi fait l'objet de différentes actions pour résorber les problèmes liés au chômage, à l'habitat indigne et encourager davantage la mixité sociale dans le cadre du Contrat de Ville. Ce Contrat définit les territoires, les axes stratégiques et les moyens pour améliorer le cadre de vie des habitants des quartiers populaires.

De nombreuses actions et réalisations depuis 10 ans

Une Régie de quartier, entreprise sociale et solidaire, a vu le jour en 2005. La rue Robert Houdin a été réaménagée en 2008. Des logements sociaux ainsi qu'une résidence étudiante ont été créés et une Ludothèque s'est installée en 2012. Grâce à un réseau extrêmement dense d'acteurs associatifs et institutionnels, de nombreux événements sont organisés chaque année comme *Lire en délire*, la *Rentrée Vaucouleurs*, les *Vendredis dans la Place* ou encore *Ville Vie Vacances*.

Et demain ?

Une réflexion sera lancée sur le réaménagement du boulevard de Belleville pour augmenter la place du végétal dans la ville, mieux partager l'espace public et valoriser l'identité et le patrimoine architectural. Cette année, plusieurs projets retenus suite à l'appel à végétalisation *Du vert près de chez moi* seront mis en œuvre. Par ailleurs, dans le cadre du budget participatif, le projet de reconquête urbaine est arrivé en 3^e position et le quartier Fontaine au Roi a été choisi, parmi d'autres quartiers prioritaires, pour bénéficier d'un embellissement à travers notamment l'installation d'œuvres d'art, et de mobiliers. Autre projet phare : une auberge de jeunesse verra le jour sur la place Marek Edelman.



INNOVATION

Des talents et du web

Vous souhaitez vous informer sur le secteur du web ou vous avez des compétences dans l'un des nombreux métiers qui le compose ? Quel que soit votre statut ou votre âge, la 5^e édition des Open du Web est faite pour vous ! Recruteurs et candidats du numérique se retrouveront pour ce grand événement. Au programme : des conférences et des espaces d'information dédiés aux métiers et aux formations du web ; des séances de speed-recruiting et un concours durant lequel s'affronteront les participants inscrits. Dans un cadre ludique, ils pourront démontrer leur savoir-faire en réussissant un maximum d'épreuves dans l'une ou plusieurs des catégories suivantes : développement, intégration, administration système, webdesign, community manager, seo-sem. Venez tenter votre chance !

→ Jeudi 7 mai de 14h à 23h
Salle Olympe de Gouges - 15 rue Merlin
Plus d'informations sur www.open-du-web.fr



EMPLOI

Les métiers qui recrutent

En partenariat avec les acteurs emploi de l'arrondissement, la Mairie du 11^e organise la 4^e édition du Forum des métiers qui recrutent. Un rendez-vous à ne pas manquer si vous recherchez un emploi dans l'un des secteurs suivants: services à la personne, hôtellerie/restauration, vente/commerce/distribution et service public. Au cours de la journée, de nombreuses d'entreprises vous attendent pour discuter avec vous de votre projet professionnel et répondre à vos questions. Des organismes de formation seront également présents afin de vous conseiller sur les différents dispositifs et offres existants. Pour compléter toutes ces informations, trois ateliers thématiques vous seront proposés : « Quelles formations et comment les financer ? », « Rencontre métiers » avec des professionnels, « Conseil en image » pour apprendre à se présenter, gagner en confiance et multiplier ses chances de succès. Surtout, n'oubliez pas votre CV !

→ Mardi 2 juin de 10h à 16h
Salle Olympe de Gouges - 15 rue Merlin



MÉMOIRE

Se souvenir

70^e anniversaire de la victoire de 1945

Vendredi 8 mai à 11h

Rendez-vous square Marcel Rajman - 15, rue Mertin

Le cortège formé ira fleurir plusieurs lieux de mémoire de l'arrondissement avant d'assister à une cérémonie devant le Monument aux Morts dans le hall de la mairie.

75^e anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle

Jeudi 18 juin à 18h

Parvis de la Mairie du 11^e

COMMERCE

Les quartiers en fête

À l'initiative de plusieurs associations de commerçants, des événements festifs se préparent, au mois de juin, pour accueillir l'été !

Association Village Faidherbe :

- Braderie de commerçants : 5 et 6 juin / rue Faidherbe
- Tournoi de pétanque : 27 juin / rue Lacharrière

Association Carré Bastille :

- Grande braderie des créateurs indépendants : 31 mai / rue Keller
- Vide-grenier des habitants du quartier : 31 mai / rue des Taillandiers et du Commandant Lamy

Association des artisans et des commerçants de la Nation :

- Train touristique : 6 et 7 juin
- Festival de BD avec une cinquantaine d'auteurs : 27 et 28 juin / boulevard de Charonne

Commerçants de la rue Nemours :

- Défilé de mode, concours de jardinières, projection vidéo et concerts : 6 et 7 juin



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les facettes du développement durable

Du 1^{er} au 7 juin, dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable, de nombreux événements vous attendent pour découvrir des initiatives innovantes et rencontrer des acteurs responsables de l'arrondissement. Si vous n'avez jamais entendu parler du défi « Familles à énergie positive », la soirée qui lui est consacrée est pour vous. Ce dispositif propose de réaliser, en équipe, des économies d'énergie pour réduire ses consommations et agir pour l'environnement. De la même manière, vous pourrez appréhender la biodiversité en ville, le compostage et l'économie circulaire au travers d'une balade et de conférences. La semaine s'achèvera avec la Fête du vélo. La rue du général Renault sera alors métamorphosée pour accueillir une bourse aux vélos, un atelier d'autoréparation et d'autres animations.

→ Du 1^{er} au 7 juin
Retrouvez le programme complet sur mairie11.paris.fr



CULTURE

La culture sous toutes ses formes

Onze Bouge revient du 6 au 13 juin 2015 ! À la croisée des disciplines artistiques, entre musique, théâtre, danse et arts de rue, cette 19^e édition du festival promet de belles découvertes. Un événement gratuit incontournable du 11^e qui débutera le 1^{er} week-end par les performances de trois compagnies d'art de rue. L'arrondissement s'emplira de vie avec la *Débordante Compagnie* et ses réflexions politico-corporelles, la déambulation de la *Compagnie n°8* et le Bel canto des *Grooms Compagnies*. De la chanson française pêchue avec *Karimouche*, à l'électro klezmer d'*Horse Raddish* en passant par l'Histoire enchantée du petit juif à roulettes racontée avec humour, humeur et en chansons par *Frédéric Zeitoun* : vous aurez, cette année encore, l'embaras du choix !

→ Du 6 au 13 juin
Retrouvez le programme complet sur mairie11.paris.fr



VIE DE QUARTIER

Foire aux bonnes affaires

Le traditionnel vide-grenier de l'association du Quartier Saint-Bernard aura lieu le dimanche 7 juin. 200 exposants non professionnels vous proposeront toute sorte d'objets, de vêtements, de bibelots à des prix raisonnables. Cette journée festive est l'un des grands rendez-vous du quartier, avec au programme des animations pour les enfants, une buvette, des ateliers photos ou bricolage. L'association a pour objectif d'accompagner, par des actions de proximité, des jeunes de 6 à 18 ans.

→ Dimanche 7 juin
De 10h à 18h



COMMERCE

À l'heure de l'apéro

Les 24, 25 et 26 juin prochains, munissez-vous de votre passeport « Heures Heureuses » et embarquez pour une découverte culinaire et urbaine à travers la capitale ! Trois jours durant lesquels, à l'heure de l'apéro, de nombreux bistros, restaurants et autres commerces de bouche vous proposeront de déguster des bouchées à 2 €, accompagnées d'une boisson au même tarif. Les lieux seront réunis en parcours par zone géographique pour vous guider dans vos déambulations. Plusieurs emprunteront les rues du 11^e. Un Village heureux regroupant des foodtrucks et des concepts de restauration innovants sera installé square Maurice Gardette.

→ Du mercredi 24 au vendredi 26 juin



Un lieu pour tous, à vivre et à partager

Lieu des déplacements, l'espace public doit permettre à tous de circuler facilement et en toute sécurité. Mais c'est aussi un lieu de vie, propice à la détente et aux rencontres, qui doit être agréable pour ses habitants et ses usagers.

Vous avez été nombreux, dans le cadre du budget participatif et de l'opération « Du vert près de chez moi », à proposer des projets pour améliorer votre cadre de vie, faciliter vos déplacements, végétaliser la rue ou encourager la pratique sportive.

Priorité aux piétons et aux mobilités douces

60% des déplacements parisiens se font à pied. Fort de ce constat, la Ville de Paris s'efforce de donner une place prioritaire aux piétons – qui rappelons-le font partie des usagers les plus vulnérables – dans la capitale et à rendre cet espace public accessible à tous. C'est pourquoi, les mobilités douces, respectueuses de l'environnement, et innovantes sont privilégiées afin de rendre cette ville plus respirable.



Un nouveau Plan Vélo 2015-2020

Paris, LA capitale du vélo : c'est l'objectif que s'est fixée la municipalité. Un nouveau Plan Vélo 2015-2020, qui prévoit un investissement de plus de 150 millions d'euros, a ainsi été adopté au Conseil de Paris du mois d'avril. Il permettra de multiplier par deux la longueur des itinéraires cyclables d'ici 2020, passant de 700 km à 1400 km, et vise à tripler le nombre de déplacements à vélo. Ce Plan Vélo a fait l'objet d'une concertation en amont, lancée à l'automne 2014, qui a recueilli plus de 7 000 contributions. Dans le 11^e, arrondissement le plus circulé à vélo, plusieurs grands axes sont concernés : le boulevard Voltaire (aménagement plébiscité lors de la concertation parisienne), l'avenue de la République et l'avenue Parmentier.

Un meilleur partage de l'espace public

Le 11^e est l'arrondissement le plus dense de la capitale, avec plus de 40 000 habitants au km². Par conséquent, ses habitants se partagent un espace public contraint. Les modes de déplacements sont divers (à pied, à vélo, en transports en commun, en deux-roues, en automobile etc.) et peuvent être antagonistes. Il ne s'agit pas d'empêcher les voitures de circuler mais de laisser davantage de place à des modes de transport respectueux de l'environnement. Et ce, d'autant plus, dans un contexte où les pics de pollution de l'air sont de plus en plus fréquents. La municipalité réalise de nombreux aménagements pour favoriser le partage de l'espace public et concilier ces usages : l'élargissement des trottoirs, l'amélioration des traversées piétonnes, l'augmentation du stationnement pour les deux-roues motorisés ou encore la création de stationnements sécurisés pour les vélos en sont des exemples.

De nouveaux usages, de nouvelles règles

Dans les zones où la vitesse est limitée à 30 km/h, le partage de l'espace entre piétons, cyclistes et conducteurs y est plus facile. C'est pourquoi, elles seront généralisées à l'ensemble de l'arrondissement, à l'exception des grands axes. Dans la plupart de ces zones, les vélos peuvent circuler à double-sens et tourner à droite ou aller tout droit au feu rouge. Face à ces évolutions dans la réglementation et à ces nouveaux modes de déplacements, la Mairie du 11^e réfléchit à la création d'un « code de la rue ». Ce projet doit permettre aux usagers de connaître et comprendre les règles de partage de l'espace public. Pour ce faire, tous les acteurs de l'arrondissement concernés sont sollicités : conseils de quartier, conseil des seniors, conseil local du handicap, conseil des enfants, commissariat du 11^e et associations d'usagers. Il sera lancé à la rentrée prochaine à l'occasion de la Semaine de la mobilité durable.



↑ Le 23 mars dernier, un abribus intelligent a été inauguré place de la Bastille en présence de la Maire de Paris, Anne Hidalgo, et de Jean-Charles Decaux, président du groupe JC Decaux. Doté d'un écran tactile de 32 pouces, il fournit de nouveaux services aux usagers, améliorant leur information.

Partageons nos voitures

L'autopartage vous permet de disposer d'une voiture, sans les contraintes de la possession : véhicule neuf et entretenu par l'opérateur, disponibilité 24h/24 et 7j/7 à côté de chez soi, place de stationnement réservée, etc. Plus besoin de trouver une place où se garer, plus de contraintes d'entretien et d'assurance. Deux solutions dans le 11^e : les stations Autolib' qui permettent à ses abonnés d'emprunter un véhicule et de le rendre dans la station de son choix et des stations d'autopartage (Communauto, ConnectbyHertz, KeyLib, Ubeeqo et Zipcar) où l'utilisateur emprunte et rend la voiture dans la même station.

Une aide à l'achat de véhicules électriques étendue

Afin d'encourager les habitants à s'équiper de véhicules silencieux et non polluants, la Mairie de Paris propose une subvention de 33% (à hauteur de 400€) pour l'achat d'un vélo à assistance électrique ou d'un cyclomoteur électrique. Cette offre est réservée aux particuliers parisiens et à certains professionnels et artisans. Cette aide va être étendue aux vélos triporteurs et aux vélos cargos. Plus d'informations sur paris.fr

Journée sans voitures, le 27 septembre

La Maire de Paris, Anne Hidalgo, l'a annoncé officiellement : le 27 septembre prochain, les voitures ne circuleront pas dans la capitale. Ce projet porté par un collectif citoyen sera une grande première à Paris, juste avant la Conférence mondiale sur le Climat qui se tiendra du 15 novembre au 30 décembre. À Bruxelles, cette journée existe depuis 15 ans déjà !

Les projets d'aménagement de l'espace public (2014-2016)

Des projets d'embellissement et d'apaisement

à venir

- A** Rue des Trois Bornes entre l'avenue Parmentier la rue de la Pierre Levée
Élargissement du trottoir impair
- B** Rue Jean-Pierre Timbaud terre plein Richard Lenoir
Réfection des pavés
- C** Boulevard Voltaire de la place de la Nation à la rue de Montreuil
Réfection des trottoirs au niveau des pieds d'arbres
- D** Rue de Charonne de la rue Léon Frot à la rue de Nice
Réfection des trottoirs impairs
- E** Rue de la Roquette, de la rue Croix Faubin à la rue Gerbier
Réfection des trottoirs pairs
- F** Carrefour avenue Philippe Auguste rue Alexandre Dumas
Sécurisation des traversées piétonnes
- G** Croisement rue des Boulets / rue Chevreul
Aménagement de sécurité (oreille)
- H** 20-24, rue Basfroi
Aménagement de sécurité : création d'un plateau piétonnier
- I** Rue de Charonne entre Ledru Rollin et la rue du Faubourg Saint-Antoine
Réfection de la chaussée
- J** 128, rue Amelot
Création d'une traversée piétonne
- K** 27, rue Jean-Pierre Timbaud
Sécurisation du carrefour avec la rue du Grand Prieuré
- L** 35, rue Saint-Sébastien
Élargissement du trottoir

réalisés

- M** Rue de la Roquette entre Place Léon Blum et Pache
Réfection de la chaussée
- N** Rue du Chemin Vert entre Folie Régnauld et Saint Maur
Réfection de la chaussée
- O** Rue de la Folie Régnauld entre Durant et Roquette
Réfection des trottoirs
- P** Carrefour Ledru Rollin/Bonne Graine
Aménagement de sécurité (flot)
- Q** Carrefour Sedaine/Froment/Lamy
Aménagement de sécurité : création d'un plateau piétonnier
- R** Carrefour rue Boule/Breguet
Aménagement de sécurité (ralentisseurs)



Les 18 projets Du vert près de chez moi retenus dans le 11^e

Ils prendront la forme de murs végétalisés, de plantations d'arbres, de jardinières en pleine terre ou de pots.

Tous ces projets seront réalisés sous réserve qu'il n'y ait pas d'impossibilité technique.

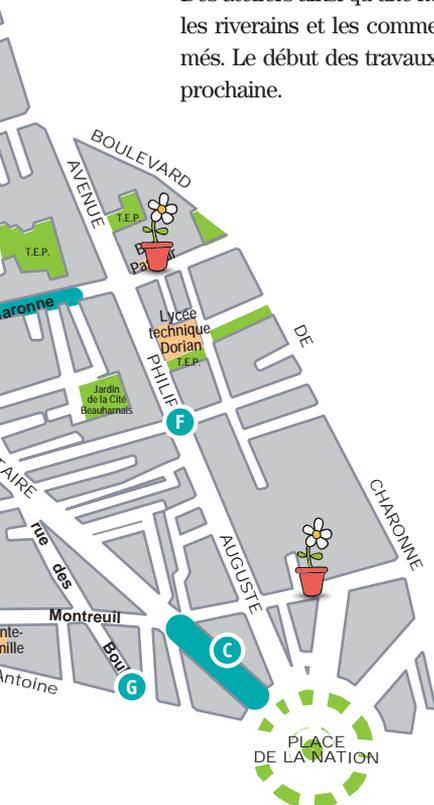


La rue du Faubourg du Temple



La nouvelle place de la République a été inaugurée il y a maintenant deux ans. Autrefois un grand carrefour, principalement dédié à la circulation automobile, elle est aujourd'hui un lieu convivial et populaire que les habitants ont su s'approprier. Dans le cadre de ce projet, la rue du Faubourg du Temple

a été en partie réaménagée jusqu'aux rues Yves Toudic et de Malte - respectivement situées dans les 10^e et 11^e arrondissements. La transformation de la rue du Faubourg du Temple va se poursuivre jusqu'au quai de Valmy et au boulevard Jules Ferry afin d'apaiser la circulation et assurer un meilleur partage de l'espace public en faveur des piétons et des mobilités douces. Une première réunion publique a eu lieu à la Mairie du 11^e le 15 avril dernier. Des ateliers ainsi qu'une marche exploratoire avec les riverains et les commerçants seront programmés. Le début des travaux est prévu pour l'année prochaine.



Autres projets à venir :

- Aménagement des places de la Bastille et de la Nation
- Réaménagement de la place Faidherbe (Mireille Havet)
- Requalification des boulevards des Fermiers généraux
- Aménagements cyclables boulevard Voltaire, avenue de la République et avenue Parmentier etc.



Le parvis de l'église Saint Joseph des Nations

Située au 161 bis, rue Saint-Maur, l'église Saint Joseph des Nations a été édifiée à la fin du 19^e siècle par l'architecte Théodore Ballu à qui l'on doit également l'église Saint-Ambroise ou l'église de la Trinité. Le parvis sera réaménagé. Dans ce cadre-là, une concertation sera prochainement lancée pour recueillir l'avis des habitants.

Un espace de liberté pour les chiens

Suite à un processus de concertation, un espace de promenade sera créé pour les chiens rue de la Roquette en remplacement de l'espace situé dans le square Rajman. Un groupe de travail s'est réuni le mercredi 29 avril en Mairie du 11^e.

Réaménagement du square Rajman

Un groupe de travail se réunira mardi 5 mai à 19h à la Mairie du 11^e pour discuter du réaménagement de ce square et recueillir les attentes des riverains.

Un espace public embelli et innovant

Donner plus de place au végétal dans la ville et favoriser le sport urbain sont deux axes de la politique municipale en matière d'espace public. En juillet 2014, les habitants étaient invités à recenser les lieux propices à être végétalisés à travers l'appel à propositions *Du vert près de chez moi*. Plus de 1 500 contributions ont été déposées. Dans le 11^e arrondissement, ce sont 18 projets qui ont été retenus et qui verront le jour. Les jardinières mobiles seront installées avant l'été, les autres projets suivront. Par ailleurs, la Mairie du 11^e réfléchit à l'installation d'agrès et de parcours sportifs dans l'espace public, permettant la pratique de la gymnastique et de la musculation. En effet, c'est une attente que les habitants ont fait remonter lors du vote du budget participatif.

Vos élus référents



Florent HUBERT
Conseiller
d'arrondissement
délégué à l'espace
public



Pierre JAPHET
Adjoint au Maire
chargé des transports
et des déplacements



Joëlle MOREL
Conseillère de Paris,
Conseillère déléguée
aux espaces verts,
à la biodiversité et
au Plan Climat

Retrouvez toutes ces informations
sur paris.fr et mairie11.paris.fr



Focus sur la COP 21

Du 30 novembre au 11 décembre, Paris accueillera la COP 21, la 21^e Conférence des parties de la Convention – cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Dans le contexte actuel, cette conférence est cruciale car elle doit aboutir à un accord international sur le climat afin de maintenir le réchauffement climatique en deçà de 2° C. La France, en tant que pays hôte, jouera un rôle de facilitateur entre toutes les parties dans la négociation pour permettre l'adoption d'un accord à l'unanimité.

Devant l'enjeu de cette conférence, nous consacrerons une page de chaque journal municipal à ce sujet jusqu'à la fin du sommet.



La Mairie du 11^e va installer, dans le hall de la mairie, une horloge énergétique qui permettra de suivre en temps réel ses consommations d'électricité et de gaz, et leurs évolutions. Ce dispositif sera installé à l'été.



Être une «Mairie exemplaire»

La Mairie du 11^e mène de nombreuses actions en faveur de l'environnement. Elles se concentrent sur trois leviers spécifiques : la réduction des consommations énergétiques, la mise en place d'une politique d'achat responsable et le recyclage des déchets.

Grâce à une politique ambitieuse de travaux et à l'application de nouvelles procédures entre 2008 et 2014, les consommations d'électricité de la Mairie ont baissé de 27% et celles de gaz de 35%. Les efforts entrepris vont être poursuivis que ce soit lors des futurs travaux, lors de l'installation de petits équipements, tels que des détecteurs de présence pour l'éclairage des circulations par exemple, ou encore avec la diffusion des éco-gestes.

Par ailleurs, la Mairie mène une politique d'achat responsable pour favoriser la consommation de produits fabriqués dans le respect de l'environnement et dont la conception minimise l'impact environnemental tout au long de son cycle de vie. Actuellement, 46% des achats via des marchés, notamment de la Ville, comportent des clauses ou critères environnementaux qui visent à développer la part des produits durables et des livraisons éco-responsables, à réduire les emballages ou encore à avoir recours à des entreprises locales ou d'insertion. La Mairie du 11^e s'engage à recourir le plus possible à ce type de marchés.

Enfin, pour limiter la consommation de ressources non renouvelables, des actions de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets sont conduites auprès des agents. Une réflexion sur la consommation de matériel à usage unique, la dématérialisation de certains processus administratifs et la promotion du réemploi du papier a été amorcée. Elle s'intensifiera afin de toujours plus sensibiliser, trier, dématérialiser.

Des groupes de travail thématiques, associant agents et élus, se sont constitués au sein de la Mairie afin de mettre en œuvre ces engagements, d'évaluer les résultats et de faire des propositions pour aller plus loin.

Démocratie locale

De nombreuses instances existent dans le 11^e. Elles permettent aux habitants de prendre part à la vie de la cité. Éclairage sur leur actualité.

Permanences du Conseil des seniors

Le Conseil des seniors propose chaque 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, une permanence d'informations à destination des personnes âgées et de leurs proches. Ces temps d'échange leur permettent d'aborder tous les domaines de la vie courante et de leur apporter de l'aide dans les démarches à entreprendre.

Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement – CICA 11

Lors de son Assemblée générale, le 8 décembre dernier, le Comité d'Initiative et de Consultation du 11^e Arrondissement (CICA 11) s'est renouvelé et les associations membres ont choisi le thème de la culture et de la citoyenneté comme fil conducteur pour l'année. Deux groupes de travail, un sur la musique et l'autre sur l'art comme facteur de lien social, se sont constitués et présenteront leurs travaux devant les élus du 11^e lors de la séance du conseil d'arrondissement du 12 mai prochain. Ce comité est ouvert à tous les représentants des associations locales qui en font la demande et qui exercent une activité dans le 11^e. Il permet aux associations de prendre part à la vie municipale.



Conseil des Étrangers Extracommunautaires

Le Conseil des Étrangers Extracommunautaires est une instance de participation destinée aux Parisiens non ressortissants d'un pays de l'Union Européenne. Le but de ce Conseil est de favoriser la participation et l'intégration des étrangers non communautaires à la vie de la Cité, et de promouvoir le droit de vote de tous aux élections locales. Il s'agit d'un lieu d'échanges dans lequel les participants peuvent se saisir de questions d'intérêt général liées à la politique de la ville et à la vie de leur quartier. Mis en place dans le 11^e en 2009, ce Conseil avait arrêté ses activités au moment des dernières élections municipales. A l'instar des autres instances de démocratie locale, il s'est renouvelé et s'est réuni à deux reprises depuis le début de l'année 2015 et peut encore accueillir les contributions de nouveaux membres.

Vous pouvez rejoindre ce conseil : democratielocale11@paris.fr



Budget participatif : la suite

Ence début d'année, vous avez été nombreux à soumettre vos projets sur la plateforme « Madame la Maire, j'ai une idée ». Plus de 5 000 propositions ont été déposés et ils sont maintenant « à l'étude » pour être expertisés par les services de la ville. La Mairie de Paris organise le samedi 4 juillet, une agora citoyenne des projets parisiens du budget participatif. Les projets retenus vous seront présentés et expliqués en vue du vote qui aura lieu du 10 au 20 septembre. En effet, c'est vous qui voterez pour choisir ceux que vous souhaitez voir se réaliser. A l'occasion de cette manifestation, un village participatif vous attend sur la place de la République.

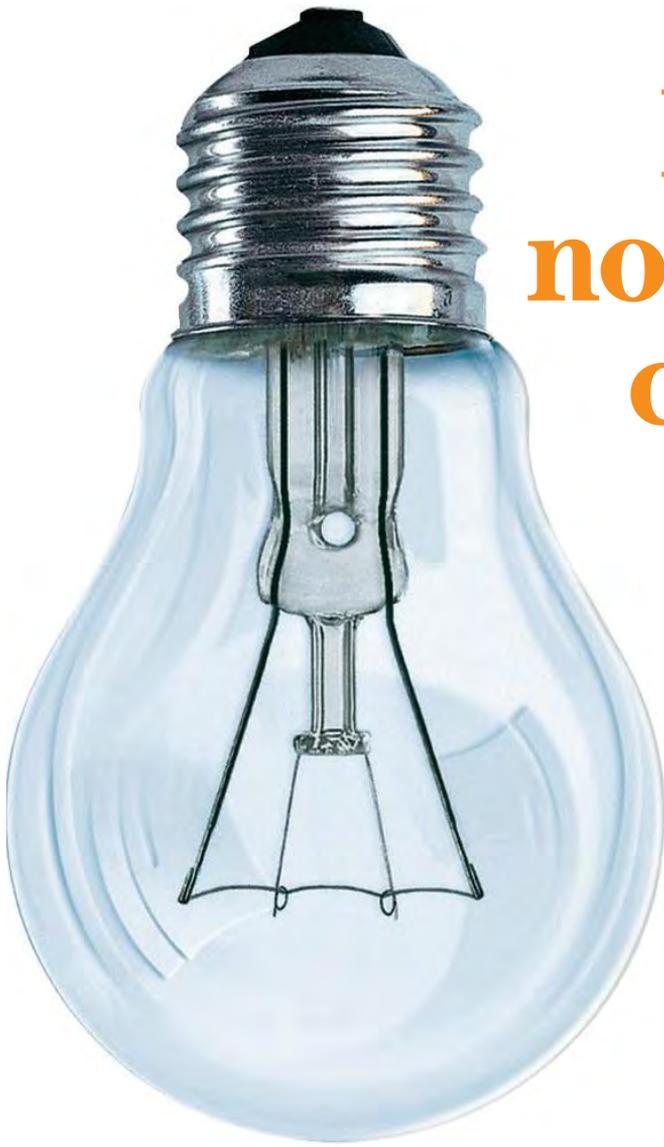


Tournoi de pétanque

A l'initiative du conseil de quartier République Saint-Ambroise, profitez d'un après-midi convivial et familial lors d'un tournoi de pétanque et de mölkkky (jeu de quilles finlandais). Petits et grands, venez tenter votre chance et vous amuser ! N'oubliez pas vos boules et vos jeux de mölkkky.

Samedi 30 mai 2015 à partir de 12h
Sur le terre-plein au niveau du 86, boulevard Richard Lenoir
Inscriptions obligatoires de 12h à 13h30

En bref : le conseil de quartier Nation / Alexandre Dumas organise un week-end festif les 11 et 12 juillet : fête de quartier et animations autour du jardin Titon ; atelier peinture et photographie.



L'éclairage nocturne des commerces

Enseignes, publicité lumineuses, éclairage intérieur... : que dit la réglementation ?

Une enseigne désigne toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce. Une publicité désigne toute inscription, forme ou image, destinée à informer le public ou à attirer son attention. L'arrêté ministériel du 25 janvier 2013 a imposé de nouvelles règles qui sont entrées en vigueur le 1er juillet 2013. Depuis cette date, les éclairages intérieurs des locaux « non résidentiels » doivent être éteints **une heure après leur fin d'occupation**. Les illuminations des façades des bâtiments doivent attendre le coucher du soleil et **s'arrêter au plus tard à 1 heure du matin**. Les éclairages des vitrines doivent être **suspendus entre 1h et 7h du matin**.

Cet arrêté concerne donc notamment, l'éclairage intérieur des bureaux et des commerces. Il ne concerne pas les enseignes lumineuses des commerces, ni la publicité, régies par le décret d'application de la loi Grenelle II du 31 janvier 2012.

Et en cas de non respect ?

Le non respect de ces règles peut être constaté par l'autorité municipale dont la compétence est définie par l'article L 583-3 du Code de l'environnement. Cet arrêté ministériel du 25 janvier 2013 transfère la compétence de contrôle de ces règles à la Maire de Paris. Les compétences en matière de contrôle et de sanction sont ainsi partagées entre la Direction de la Prévention et de la Protection (DPP) et la Direction de l'Urbanisme (DU). En cas de nuisance, les Inspecteurs de sécurité de la ville de Paris (DPP) assurent le contrôle sur place et établissent un rapport de constat qui est transmis pour instruction à la Direction de l'Urbanisme. La Direction de l'Urbanisme assure ensuite l'instruction du dossier et le suivi des procédures administratives jusqu'à l'émission des amendes si l'irrégularité perdure.





© Xavier Guinand

Une brasserie en plein cœur du 11^e

A deux pas du métro Saint-Maur, au numéro 79 de la rue, s'est installée la brasserie BAPBAP. Rencontre avec les fondateurs de ce projet qui nous fait tourner la tête !

Deux syllabes : BAPBAP, pour « Brassée à Paris, Bue à Paris ». Derrière ce projet fou se cachent deux amoureux de la bière, Archibald et Edouard. Avec leur brasseur Bruno, ils entendent nous faire (re) découvrir ce délicieux breuvage fait d'eau, de malt et de houblon. C'est au travers de leurs expériences à l'étranger, en Allemagne pour Archibald et aux Etats-Unis pour Edouard, qu'ils se sont forgés une passion pour cette boisson et son processus de fabrication.

C'est en 2011 que nos deux trentenaires esquissent les contours de ce projet. Après quelques années à travailler dans le financement d'entreprise, les deux entrepreneurs,

se lancent à leur tour, notamment grâce aux dons et à une opération de financement participatif intitulée « Décapsulons Paris ». Succès de l'opération : en mois de 12h, 30% de l'objectif de la campagne est atteint. Il ne leur manque alors plus qu'à trouver un local...

Et c'est dans le 11^e arrondissement qu'ils décident de s'installer après avoir déniché la perle rare : un bâtiment industriel du début 20^e siècle, comprenant 1 800 mètres carrés de surface répartis sur 7 niveaux, dans un quartier en pleine transformation. « *Nous recherchions un local avec un passé industriel et l'idée de se retrouver dans un quartier qui allie dynamisme commercial - avec plusieurs bars à bière parmi les plus actifs de la capitale - et aspect plus résidentiel nous a tout de suite séduit* »

Sous les poutres métalliques de leurs nouveaux locaux, Archibald et Edouard y ont installé neuf cuves leur permettant de réaliser

leur première création : une bière blonde d'inspiration californienne au goût fruité. Tout est réalisé sur place, du concassage des grains à la mise en bouteilles. Une première création qui devrait être le début d'une longue liste : « *nous comptons créer plusieurs bières permanentes et réaliser des bières éphémères, plus exotiques, en collaboration avec d'autres brasseurs et d'autres acteurs de la gastronomie parisienne* ».

La première mise en bouteille a été effectuée au mois d'avril, la fabrique ouvrira ses portes dans quelques jours, gérée par une équipe de six personnes. Des visites et des dégustations seront proposées pour découvrir les différentes étapes de production et de fabrication et s'initier à la biérologie dans un espace convivial.

Contact :

Brasserie BapBap /
79, rue Saint-Maur - 75011 Paris /
www.bapbap.paris

Les tribunes des groupes politiques du conseil d'arrondissement

(Ces tribunes n'engagent pas la rédaction du magazine)

Le nombre de signes de chaque tribune est proportionnel au nombre de conseillers par groupe politique

Prochaines réunions du conseil d'arrondissement

> **Mardi 12 mai à 18h30 avec le CICA 11**

Mairie du 11^e - salle des fêtes

> **Jeudi 18 juin à 19h**

Mairie du 11^e - salle des fêtes

Le conseil d'arrondissement donne un avis sur les projets de délibération concernant l'arrondissement avant leur examen par le conseil de Paris.

Les séances du conseil d'arrondissement sont publiques. N'hésitez-pas à y assister !

Groupe Socialiste

F.Vauglin, M.Debieuvre, L.Capelle, S.Martinet, B.Recher, D.Kielemoes, S.Pradinas-Hoffmann, L.Lebon, M.Zuniga, P.Bloche, P.Ducloux, J-P.Corsia, N.Oumer, R.Lamin, F.Hubert

Groupe Communistes – Front de gauche

A.Tiberti, I.Charpentier, M.Bilis, H.Bidard, M.Malberg

Groupe Europe Ecologie – Les Verts

D.Terlizzi, P.Japhet, J.Morel, F.Bavay-Guillaume, D.Belliard

Groupe Radical de Gauche, Centre et Indépendants

J-C.Mikhaïloff, J-F.Martins

Groupe Union de la Droite et du Centre

C.Saint-Etienne, L.Diri, E.Garandea, N.Spinneweber, J.Lefort, A.Mouysset-Nozerand

Groupe Socialiste

(Re)prenons la Bastille !!

L'espace public est notre premier patrimoine commun. Il n'est pas seulement le lieu où chacun se déplace mais aussi, notre premier espace de socialisation, celui où l'on vit en commun dans la Cité. C'est pourquoi nous poursuivons l'effort engagé, à Paris et dans notre arrondissement si dense, pour rééquilibrer l'espace public, y réduire la place de la voiture, accroître celle des piétons et des vélos, et pour l'embellir, l'apaiser, le végétaliser, et y développer de nouveaux usages de vie.

C'est avec cette ambition, qu'après la République réappropriée par les Parisiens, nous engagerons le réaménagement de la place de la Bastille. Car la Bastille, aujourd'hui, apparaît pour beaucoup comme un grand carrefour routier, très minéral, bruyant, peu agréable pour les vélos et les piétons, dont on ne perçoit pas la monumentalité et la grandeur. Depuis deux siècles, de nombreux projets d'aménagement ont vu le jour, sans qu'aucun n'aboutisse véritablement.

Pourtant la Bastille, c'est un symbole de notre République, de notre Histoire, de la Liberté triomphant de l'arbitraire. Un lieu de citoyenneté et d'engagement. Un beau Génie doré qui semble voler au-dessus de nos toits, des rues courbes du Faubourg. Un canal qui se découvre enfin dans le Port de l'Arsenal. Une coulée verte qui démarre à quelques encablures. Un lieu spacieux de rassemblement pour de nombreuses manifestations politiques ou festives.

Un lieu de convivialité avec ses nombreuses terrasses de café. Ce sont tous ces atouts exceptionnels, ce patrimoine matériel et immatériel, que nous devons enfin valoriser.

Et au-delà, ce sont ces usages quotidiens ou exceptionnels, et d'autres sans doute encore à inventer par les Parisiens, que nous devons favoriser sur une place plus belle, plus verte et plus accessible.

Pour approfondir ce diagnostic, réduire ces dysfonctionnements, définir ces nouveaux usages, et dessiner le futur visage de la place, une concertation, que nous voulons ambitieuse et approfondie, et dont l'animation sera confiée à un cabinet spécialisé, sera menée tout au long de l'année 2015. Des réunions, des marches exploratoires, des ateliers de travail seront organisés pour permettre à tous de s'exprimer : riverains, enfants et personnes âgées, personnes handicapées, sportifs et promeneurs, conseils de quartier, commerçants, associations, et plus largement tous les usagers de la place.

Nous invitons donc les habitants du 11^e à y participer pour s'approprier d'abord ce projet, puis demain cette nouvelle place de la Bastille.

Florent Hubert

Conseiller du 11^e arrondissement chargé de l'espace public
Réfèrent du conseil de quartier Bastille-Popincourt

et les élus du Groupe Socialiste

Groupe Europe Ecologie – Les Verts

Non assistance à ville en danger : les parisiens ne s'étouffent, la ministre polémique au lieu d'agir. Le récent pic de pollution a montré une fois de plus que la réglementation doit évoluer pour abaisser les seuils d'information et d'alerte, et surtout pour rendre automatique la mise en place de la circulation alternée en cas d'alerte. Nous, écologistes, le réclamons depuis longtemps.

En février, grâce à nos élu.e.s, Paris a adopté un plan anti-pollution qui limitera la circulation des véhicules les plus polluants dès le 1^{er} juillet prochain. En cas de pic, la ville agit : gratuité de la stationnement résidentiel, d'1h Autolib' et du ticket 1 jour Vélib'. Et la Région offre les transports en commun.

C'est maintenant à l'Etat de prendre des mesures fortes pour la santé et le climat. Puisque la France accueillera en fin d'année la 21^e conférence mondiale sur le climat, c'est peut-être le moment d'agir...

Les élu.e.s du Groupe Europe Ecologie – Les Verts

<http://vivrele11e.paris>

Groupe Communiste

En décembre se tiendra à Paris la COP21, les élus communistes déplorent que les populations soient exclues des négociations, au contraire des principaux pollueurs que sont les grandes multinationales. Cette conférence risque d'être favorable à ceux qui défendent la financiarisation du climat au détriment des peuples, chaque jour un peu plus à la merci d'industries qui portent atteinte à notre planète. Pour nous un accord est possible à Paris en 2015, à condition de dégager une vision solidaire du développement humain durable avec des décisions contraignantes pour les Etats et les entreprises mais fondées sur des principes de solidarité et d'équité. Aucune action contre le changement climatique ne sera efficace si elle n'est pas accompagnée de politiques publiques concrètes en faveur de la réforme agraire, de la souveraineté et de la sécurité alimentaire et de la préservation de la biodiversité.

Les élus communistes du 11^e

Groupe Radical de Gauche, Centre et Indépendants

Mettons l'incivilité à l'amende !

Détritus, mégots, tags, l'incivilité salit Paris. Le groupe RGCI demande un audit du coût de cette délinquance ordinaire. Il faut appliquer le principe de pollueur-payeur, populariser un code de la rue, renforcer les sanctions, créer une brigade verte pour prévenir et assurer la répression des contrevenants, appeler chacun au respect du bien public et du vivre ensemble!

Jean-Christophe MIKHAILOFF

Président du groupe Radical de Gauche,
Centre et Indépendants
jean-christophe.mikhailoff@paris.fr

Groupe de la Droite et du Centre

Les élus de la Droite et du Centre proposent au sein du Conseil d'arrondissement leur soutien aux actions locales qui répondent aux attentes légitimes des habitants du 11^e.

Nous le faisons dans un esprit constructif, tout en restant vigilants au respect de nos valeurs communes. C'est dans cet esprit que nous avons voté en faveur d'un vœu rénovant la bagagerie-laverie des baignoires Oberkampf, soutenu les membres des conseils de quartiers et les habitants qui agissent pour les sans-abris.

De même, nous avons soutenu le vœu de la municipalité relatif à la pérennisation de l'Institut Fournier.

Malheureusement, nous n'avons pas perçu ce même état d'esprit constructif dans l'accueil des vœux que nous avons proposés ces dernières semaines. C'est ainsi que, par exemple, nos propositions concrètes pour améliorer la sécurité rue de Lappe, ou les suggestions pour sécuriser les entrées et les sorties des élèves de l'école du 13 boulevard Richard Lenoir ont été rejetées par la majorité.

Malgré tout, nous continuerons avec détermination à être force de propositions pour faire entendre les attentes des habitants du 11^e arrondissement.

Les élus du Groupe de la Droite et du Centre www.unispourle11e.fr

SPECTACLES **GRATUITS**



FESTIVAL
**ONZE
BOUGE**

MUSIQUE
THÉÂTRE
DANSE
**ARTS DE
LA RUE**

19^e ÉDITION
DU 6 AU 13 JUIN 2015

FESTIVAL PLURIDISCIPLINAIRE
DE LA CRÉATION ARTISTIQUE À PARIS
ASSOCIATION 11^e ÉVÉNEMENTS - TÉL. 01 53 27 13 68
WWW.FESTIVALONZE.ORG

la mairie du **11^e**

MAIRIE DE PARIS

* Ile de France

réseau
d'ambulation.

nova
101.3 774